



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau de l'utilité publique
et de l'environnement

Rouen, le **12 FEV. 2024**

Affaire suivie par Émilie LEMARÉCHAL
Instructrice en charge des dossiers liés à l'environnement
Tél. : 02.32.76.53.86
Courriel : emilie.lemarechal@seine-maritime.gouv.fr

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la copie de l'arrêté préfectoral en date du 12 février 2024, portant prescriptions complémentaires à la société SAS SEIM LAQUAGE pour ses installations de traitement de surface et d'application de peinture situées sur la commune de DIEPPE.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime
et par délégation,
la cheffe de bureau,

Émilie GITZHOFER

SAS SEIM LAQUAGE
14 rue Jacques Monod
Zone Euro-Channel
76200 DIEPPE

benjamin.foulon@seim-laquage.com

COURRIER RAR 2C 179 716 7448 2